



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 30876

Texte de la question

M. Éric Raoult rappelle à M. le secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative les suites éducatives à donner aux Jeux Olympiques et à ses médaillés français. En effet, les 22 jours de ces jeux olympiques ont passionné nos compatriotes et les ont émus dans l'admiration de ces sportifs. Cette communion olympique devrait se poursuivre auprès des jeunes de notre pays durant l'année scolaire 2008-2009, par un périple national de nos médaillés olympiques. Ce périple, organisé en étroite collaboration avec les maires, le mouvement sportif et le ministère de l'éducation nationale, permettrait à nos sportifs olympiques de parcourir les régions pour des rencontres témoignages sur leur expérience et leur vécu de la préparation olympique et du déroulement de Pékin 2008. Ces rencontres pour l'Olympisme permettraient ainsi de prolonger la fête olympique par un contact direct et humain entre nos médaillés et les jeunes collégiens et lycéens de notre pays. Il lui demande donc s'il compte faire étudier cette suggestion.

Texte de la réponse

Les Jeux olympiques et en particulier les sportifs médaillés à Pékin ont soulevé un enthousiasme considérable dans toute la France. C'est pourquoi, afin de rendre hommage à leur comportement exemplaire et à la qualité de leurs performances, qui ont fait honneur à la France, le Président de la République a réuni l'ensemble de la délégation française olympique et paralympique à l'Elysée dès leur retour de Chine. Par ailleurs, une opération réalisée dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne intitulée « vivre le sport, vivre l'Europe », organisée au Champ-de-Mars le 5 octobre 2008, a permis au public français d'aller à la rencontre des athlètes des 27 pays de l'Union ainsi que de nombreux médaillés olympiques français. Ce genre d'occasion, permettant de rassembler les médaillés français aux Jeux olympiques de Pékin en un même lieu, est toutefois très rare. En effet, le calendrier de ces athlètes leur offre peu de disponibilités, du fait qu'ils sont soumis au rythme très soutenu des entraînements et des compétitions et qu'ils sont engagés, pour la plupart d'entre eux, dans un projet de formation ou d'insertion professionnelle. Individuellement, certains de ces sportifs s'impliquent toutefois dans des projets humanitaires ou à vocation sociale, notamment à travers un contact avec des jeunes. Mais, pour séduisante qu'elle soit, la proposition visant à organiser un périple des sportifs olympiques à travers les territoires apparaît très difficilement réalisable.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30876

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 2008, page 7954

Réponse publiée le : 6 janvier 2009, page 138